



15 octobre 2019

(19-6663)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

FÉDÉRATION DE RUSSIE: LOI FÉDÉRALE N° 230-FZ DU 26 JUILLET 2019 PORTANT
MODIFICATION DE LA QUATRIÈME PARTIE DU CODE CIVIL DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE ET DES ARTICLES 1^{ER} ET 23-1 DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LA
RÉGLEMENTATION PAR L'ÉTAT DE LA FABRICATION ET DE LA
CIRCULATION D'ÉTHANOL ET DE PRODUITS ALCOOLIQUES
ET LA RESTRICTION DE LA CONSOMMATION
DE PRODUITS ALCOOLIQUES

Membre présentant la notification	FÉDÉRATION DE RUSSIE
--	-----------------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi fédérale n° 230-FZ du 26 juillet 2019 portant modification de la quatrième partie du Code civil de la Fédération de Russie et des articles 1 ^{er} et 23-1 de la Loi fédérale sur la réglementation par l'État de la fabrication et de la circulation d'éthanol et de produits alcooliques et la restriction de la consommation de produits alcooliques
Objet	Indications géographiques
Nature de la notification	[] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle [X] Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	" https://members.wto.org/crnattachments/2019/IP/RUS/19_5611_00_x.pdf "
Situation de la notification	[] Première notification [X] Modification ou révision du texte juridique notifié [] Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/RUS/O/2

Brève description du texte juridique notifié

La Loi portant modification du Code civil de la Fédération de Russie ajoute les indications géographiques à la liste des résultats de l'activité intellectuelle protégés et des moyens d'individualisation. Les modifications consistent à énoncer les différences entre les indications géographiques (IG) et les appellations d'origine, à établir les règles régissant l'utilisation des IG et les droits des bénéficiaires d'IG, et à définir la procédure pour l'enregistrement des IG et la révocation de droits exclusifs.

Langue(s) du texte juridique notifié	Russe
Entrée en vigueur	27 juillet 2020; certaines dispositions concernant les moyens de faire respecter les droits entreront en vigueur le 28 juillet 2025.
Autre date	Adoption: 26 juillet 2019

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	10 octobre 2019
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Office russe des brevets rospatent@rupto.ru +7(499) 240-60-15

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.